



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2026

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE VALCOURT, TENUE LE MARDI 5 MAI 2026 À 19H :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

Les conseillers et les conseillères présent(e)s :

Alex Gagné, siège no 1
Vicky Bombardier, siège no 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany Boyer, siège no 4
Dany St-Amant, siège no 5
Julien Bussièrès, siège no 6

Est également présente :

Karine Boucher, directrice générale et
assistante greffière

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 7 avril 2026
3. **ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de mai 2026
6. **COMPTE-RENDU**
7. **URBANISME**
 - 7.1 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 560-28 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560
 - 7.2 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 560-28 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560
 - 7.3 RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 560-28 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560
 - 7.4 APPUI DE LA VILLE DE VALCOURT - PROJET ÎLOT DE FRAÎCHEUR, VERDISSEMENT ET LAND ART DE VALCOURT 2030
8. **ADMINISTRATION**
 - 8.1 PANNEAUX D'AFFICHAGE DE RUE - OCTROI DE CONTRAT
 - 8.2 REVENTE DES LOTS 6 529 399 ET 6 529 397 - AUTORISATION
 - 8.3 INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE GÂCHE ÉLECTRIQUE AVEC OUVERTURE AUTOMATIQUE - OCTROI DE CONTRAT



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.4 INSTALLATION DE PORTES D'ACCÈS PAR CARTE MAGNÉTIQUE - OCTROI DE CONTRAT
- 8.5 REPORT DE VACANCES - RETRAITE (CADRE)
- 8.6 REPORT DE VACANCES - RETRAITE (EMPLOYÉ)
- 8.7 PANNEAU LUMINEUX ARÉNA - OCTROI DE CONTRAT
- 8.8 INSPECTEUR MUNICIPAL - ENTENTE DE SERVICES
- 9. **DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
 - 9.1 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LOISIRS DE BONSECOURS
 - 9.2 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ÉCOLE L'ODYSSÉE
 - 9.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE SKI DE FOND DE VALCOURT
 - 9.4 AUTORISATION DE PASSAGE - RANDONNÉE DU SOUVENIR THIERRY LEF JX
 - 9.5 AUTORISATION DE PASSAGE - LE GRAND TOUR DE VÉLO QUÉBEC
- 10. **LOISIRS**
 - 10.1 ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR - SERVICE DES LOISIRS
 - 10.2 EMBAUCHE TEMPORAIRE DES COORDONNATEURS DES CAMPS DE JOUR ET DE LA PISCINE - SAISON ESTIVALE 2026
 - 10.3 AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC -DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS
- 11. **TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX**
 - 11.1 CONTRÔLE DE LA BERCE DE CAUCASE SUR DIVERSES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES - OCTROI DE CONTRAT
- 12. **AFFAIRES DIVERSES**
- 13. **VARIA**
 - 13.1 DEMANDE D'APPUI DES CITOYENS - RETRAIT DU GUICHET AUTOMATIQUE DE LA BANQUE NATIONALE
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

111-26-05-05

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour, de la présente séance, soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

112-26-05-05

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2026

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 avril 2026, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026 soit adopté.

ADOPTÉE

113-26-05-05 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 30 avril 2026 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre en conséquence les chèques de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 146 553,67 \$ cent quarante-six mille cinq cent cinquante-trois dollars et soixante-sept cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée

114-26-05-05 CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la correspondance du mois de mai 2026.

ADOPTÉE

COMPTE-RENDU

Chacun des membres du Conseil municipal fait son compte-rendu respectif.



115-26-05-05

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 560-28 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

Madame la conseillère Vicky Bombardier donne avis de motion du Règlement 560-28 amendant le Règlement de zonage 560 et de sa présentation, en vue de l'adoption, à une prochaine séance du Conseil municipal.

L'objet de ce règlement est de modifier le règlement de zonage afin :

- De limiter l'autorisation de l'usage de service intégré à l'habitation aux habitations unifamiliales isolées et jumelées, donc de prohiber cet usage dans les habitations unifamiliales en rangée, les habitations bifamiliales et les habitations multifamiliales ;
- D'ajouter une condition à l'usage de bureau intégré à l'habitation lorsque celui-ci est exercé dans une habitation bifamiliale ou multifamiliale (l'usage ne doit pas générer d'achalandage dans le lieu physique du bureau ni dans le logement où le bureau est implanté);
- De prohiber les classes d'usages « Habitations unifamiliales isolées », « Habitations unifamiliales jumelées » et « Services intégrés à l'habitation » dans la zone R-1;
- D'autoriser la classe d'usage « Bureaux intégrés à l'habitation » dans les zones R-2, R-11, R-21, R-25, R-27, R-31, R-33 et R-39;
- De prohiber les classes d'usages « Habitations bifamiliales isolées » et « Habitations bifamiliales jumelées » dans la zone R-16;
- De modifier la période d'autorisation des abris temporaires actuellement prévue du 15 octobre au 15 mai pour la période du 1^{er} octobre au 30 avril;
- De retirer l'exigence de maintien d'une case de stationnement additionnelle pour l'usage de bureau intégré à l'habitation;
- D'abaisser la superficie minimale d'un terrain assujetti aux normes minimales de protection du couvert forestier de 400 à 125 mètres carrés et retirer les dispositions se rapportant aux habitations jumelées ou en rangée.

Tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement le 30 avril 2026.

ADOPTÉE

ADOPTÉE

117-26-05-05

RÉSOLUTION FIXANT LA DATE, L'HEURE ET L'ENDROIT DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 560-28 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation doit être tenue dans le cadre de l'adoption du premier projet de règlement numéro 560-28, à savoir:

- Premier projet de Règlement 560-28 amendant le Règlement de zonage 560

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement 560-28 ci-dessus mentionné soit fixée au 25 mai 2026 à 18h00, à la salle du Conseil municipal situé à l'Hôtel de ville au 1155, rue Saint-Joseph, à Valcourt.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

118-26-05-05

APPUI DE LA VILLE DE VALCOURT - PROJET ÎLOT DE FRAÎCHEUR, VERDISSEMENT ET LAND ART DE VALCOURT 2030

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a prévu une somme de 10 000 \$ au budget 2026 pour des actions de verdissement sur son territoire;

ATTENDU QUE la Ville appuie le comité Mise en valeur et environnement de l'organisme Valcourt 2030 dans ses démarches de verdissement, de restauration et de conservation d'espaces stratégiques;

ATTENDU QUE la proposition finale du projet Îlot de fraîcheur - Verdissement et Land art sera soumise à l'approbation des membres du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise le dépôt du projet Îlot de fraîcheur - Verdissement et Land art par l'organisme Valcourt 2030 auprès du Fonds d'initiatives culturelles de la MRC du Val-Saint-François.

ADOPTÉE

119-26-05-05

PANNEAUX D'AFFICHAGE DE RUE - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE les panneaux d'affichage directionnels et indicatifs actuels sont désuets et ne sont plus représentatifs;

ATTENDU la recherche effectuée par l'adjointe exécutive de la Ville;

ATTENDU QUE l'offre de l'entreprise Enseigne Gagnon s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville achète de l'entreprise Enseigne Gagnon les panneaux directionnels sur poteau simple, les structures de panneaux directionnels sur poteaux doubles, les arches, les petites affiches indicatives aux entrées de la Ville, ainsi que les affiches indicatives des parcs et de la Libellule, le tout pour un montant total de 28 180 \$ plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 23-040-00-013 - Mobilier vie urbaine.

ADOPTÉE

120-26-05-05

REVENTE DES LOTS 6 529 399 ET 6 529 397

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de toutes les parties qu'il y ait revente des lots 6 529 399 et 6 529 397 plutôt qu'une rétrocession des terrains;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la revente des lots 6 529 399 et 6 529 397 par les actuels propriétaires, selon les mêmes termes et conditions, incluant le même prix de vente, que la Ville de Valcourt avait prévues à même les actes de vente de ces immeubles, à l'exception des modifications suivantes:

- Les constructions à être érigées sur les lots visés devront être terminées et conformes aux dispositions du *Règlement 618 décrétant un programme de revitalisation dans la ville de Valcourt*, au plus tard dans un délai de dix-huit (18) mois suivant la date inscrite à l'avis de mutation.

ADOPTÉE

121-26-05-05

INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE GÂCHE ÉLECTRIQUE AVEC OUVERTURE AUTOMATIQUE - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE l'accès libre par les citoyens aux bureaux de l'hôtel de Ville peut représenter un risque potentiel pour la sécurité des employés, notamment lorsqu'un de ceux-ci est seul;

ATTENDU QUE le verrouillage/déverrouillage manuel de la porte principale lorsqu'un citoyen se présente s'est avérée être une méthode improductive engendrant plusieurs difficultés et inconvénients, tant pour les citoyens que pour le personnel;

ATTENDU QU' un système de gâche électrique avec ouverture automatique de la porte principale permettrait de renforcer la sécurité du personnel, tout en diminuant les inconvénients vécus par les citoyens qui se présentent à l'hôtel de ville;

ATTENDU les recherches effectuées par l'adjointe exécutive de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville octroie le contrat d'installation d'un système de gâche électrique avec ouverture automatique de la porte principale aux entreprises suivantes :

- Sécurité BC inc. pour la programmation et l'installation du système, au coût de 2 647,20 \$ plus les taxes applicables;
- Portes CNI inc. pour l'installation de la gâche, au coût de 1 557,76 \$ plus les taxes applicables;
- Le tout, pour un montant total de 4 204,96 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même les fonds de roulement du poste budgétaire 23-020-00-000 - Aménagement Hôtel de Ville

ADOPTÉE

122-26-05-05

INSTALLATION DE PORTES D'ACCÈS PAR CARTE MAGNÉTIQUE - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE le centre communautaire possède déjà la technologie pour les portes d'accès par carte magnétique;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE la Ville souhaite doter la Libellule et le Ciboulot de cette même technologie;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie le contrat d'installation de deux (2) portes d'accès avec cartes magnétiques, pour la Libellule et le Ciboulot, aux entreprises suivantes :

- Sécurité BC inc., pour les systèmes magnétiques au coût de 6 273,01 \$ plus les taxes applicables;
- Porte CNI inc., pour les modifications des portes au coût de 2 080,28 \$ plus les taxes applicables;

Pour un montant total de 8 353,29 \$, plus les taxes applicables;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même les postes budgétaires 23-080-00-008 - Aménagement Ciboulot et 23-080-00-006 - Aménagement Libellule.

ADOPTÉE

123-26-05-05

REPORT DE VACANCES - RETRAITE (CADRE)

ATTENDU QU'un cadre a demandé le report de vacances avant la prise de la retraite, conformément au Manuel des employés-cadres de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le report du solde de quarante-neuf (49) heures de vacances de mai 2025 à avril 2026 de l'employé-cadre 71004, au taux de cette même année et avant la prise de sa retraite.

ADOPTÉE

124-26-05-05

REPORT DE VACANCES - RETRAITE (EMPLOYÉ)

ATTENDU QU'un employé a demandé le report de vacances avant la prise de la retraite, conformément au Manuel des employés de la Ville de Valcourt;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le report du solde de soixante-dix (70) heures de vacances de mai 2025 à avril 2026 de l'employé 13002, au taux de cette même année et avant la prise de sa retraite;

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

125-26-05-05

PANNEAU LUMINEUX ARÉNA - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU les recherches effectuées par l'adjointe exécutive de la Ville;

ATTENDU QUE l'offre soumise par la compagnie XAffiche Inc. s'avère la plus conforme et avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville octroie le contrat à XAffiche Inc. pour l'achat et l'installation d'un panneau lumineux à l'aréna, au coût de 51 360, 00 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

126-26-05-05

INSPECTEUR MUNICIPAL - ENTENTE DE SERVICES

ATTENDU QUE les besoins de certaines municipalités environnantes ne sont pas suffisants pour justifier l'embauche d'un inspecteur municipal à temps plein;

ATTENDU QUE la Ville propose une entente d'une durée de cinq (5) ans pour les services d'un inspecteur municipal aux différentes municipalités environnantes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise qu'une entente de services, d'une durée de cinq (5) ans, intervienne aux termes et conditions prévus, entre la Ville et les municipalités concernées;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, M^e Karine Boucher et le maire, monsieur Pierre Tétrault à signer lesdites ententes de services, telles que convenues, entre la Ville et les municipalités concernées.

ADOPTÉE

127-26-05-05

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - LOISIRS DE BONSECOURS

ATTENDU l'aide financière demandée à la Ville par l'organisme Loisirs de Bonsecours;

ATTENDU que cette aide contribuera à la tenue d'activités lors de la Fête nationale du 24 juin 2026;

ATTENDU la politique adoptée par le comité consultatif des commandites;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt verse la somme de 200\$ à l'organisme Loisirs de Bonsecours, à titre d'aide financière pour la tenue d'activités lors de la Fête nationale, le 24 juin 2026;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

ADOPTÉE

128-26-05-05

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE - ÉCOLE L'ODYSSÉE

ATTENDU la demande de participation financière faite par l'école l'Odyssée pour le Gala Méritas 2026;

ATTENDU que le Gala Méritas encourage la persévérance scolaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville accorde une contribution de 500 \$ à l'école l'Odyssée en soutien à cette activité;

QU'un représentant de la Ville présente le « prix d'implication citoyenne » lors du Gala Méritas;

ADOPTÉE

129-26-05-05

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE SKI DE FOND VAL PLEIN-AIR

ATTENDU la demande de contribution financière adressée à la Ville par le Club de ski de fond Val Plein-Air de Valcourt pour des dépenses reliées à leurs activités;
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie une aide financière au Club de ski de fond Val Plein-Air de Valcourt, pour un montant de 900,00\$;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le poste budgétaire 02-190-00-970;

ADOPTÉE

130-26-05-05

AUTORISATION DE PASSAGE - RANDONNÉE DU SOUVENIR THIERRY LEROUX

ATTENDU la demande d'autorisation de passage faite par les organisateurs de la Randonnée du souvenir Thierry LeRoux pour le 22 août 2026;

ATTENDU QUE la Randonnée du souvenir Thierry LeRoux est une activité de collecte de fonds au profit de la fondation Thierry LeRoux et souligne les nombreux sacrifices faits par les premiers répondants;

ATTENDU les détails de l'itinéraire des cyclistes et des mesures d'encadrements fournis à la Ville par les organisateurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le conseil municipal autorise le passage des cyclistes de la Randonnée du souvenir Thierry LeRoux, le 22 août 2026, en conformité avec l'itinéraire fourni et les mesures d'encadrement prévues.

ADOPTÉE

131-26-05-05

AUTORISATION DE PASSAGE - LE GRAND TOUR DE VÉLO QUÉBEC

ATTENDU QUE la demande d'autorisation de passage faite par l'organisme Vélo Québec, dans le cadre du Grand tour;

ATTENDU QUE le Grand tour souhaite passer par Valcourt les 2 et 4 août 2026;

ATTENDU QUE le trajet souhaité inclut une partie située sur le chemin de la Montagne, ainsi que sur le chemin de l'Aéroport;

ATTENDU que Vélo Québec a fourni le détail des mesures d'encadrement pour le Grand tour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal autorise le passage des cyclistes du Grand tour, organisé par Vélo Québec, les 2 et 4 août 2026, en conformité avec les mesures d'encadrement prévues.

ADOPTÉE

132-26-05-05

ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR - SERVICE DES LOISIRS

ATTENDU QUE la Ville accorde de l'importance à la sécurité de ses citoyens et de ses employés, ce qui implique de se munir d'équipements de premiers soins;

ATTENDU QUE le défibrillateur situé à l'aréna est vétuste et doit être remplacé;

ATTENDU QUE l'offre de l'entreprise Cardio Choc s'avère être la plus avantageuse et conforme et qu'un crédit de 400 \$ sera accordé échange de la remise du vieil appareil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt achète un défibrillateur de l'entreprise Cardio Choc pour un montant de 2 265 \$, plus les taxes applicables, duquel sera déduit le crédit de 400 \$ pour la remise du vieil appareil ;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés dans le poste budgétaire 02-230-00-670, Sécurité civile - Pièces et accessoires.

ADOPTÉE

133-26-05-05

EMBAUCHE TEMPORAIRE DES COORDONNATEURS DES CAMPS DE JOUR ET DE LA PISCINE - SAISON ESTIVALE 2026

ATTENDU la nécessité d'embaucher les coordonnateurs pour les camps de jour et pour la piscine pour la saison estivale 2026;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU les recommandations du directeur du Service des loisirs de la Ville;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt embauche temporairement pour la saison estivale 2026, madame Laurianne Ferland, à titre de coordonnatrice des camps de jour;

QUE la Ville de Valcourt embauche temporairement pour la saison estivale 2026, madame Daphnée Chénier, à titre de coordonnatrice de la piscine;

QUE les fonds nécessaires au paiement de ces dépenses soient puisés respectivement à même les postes budgétaires 02-701-52-141 - Camp Jour - Salaire régulier et 02-701-40-141 - Piscine - Salaire régulier.

ADOPTÉE

134-26-05-05

AUTORISATION DE PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC -DIRECTEUR DU SERVICE DES LOISIRS

ATTENDU QUE le directeur du Service des loisirs souhaite participer au congrès annuel de l'Association Québécoise du Loisir Public;

ATTENDU QUE ce congrès permet notamment aux participants de participer à des formations et conférences portant sur les enjeux du milieu municipal touchant les domaines du loisir ainsi que les secteurs de la gestion et de l'approvisionnement;

ATTENDU QUE les frais de ce congrès sont de 525,00 \$, plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt autorise monsieur Alain Martel, directeur du Service des loisirs à participer audit congrès à Québec les 27 et 28 mai 2026 et que tous les frais inhérents à cette activité lui soient remboursés sur présentation des pièces justificatives;

QUE les fonds nécessaires au paiement des frais reliés à ce congrès soient puisés à même le poste budgétaire 02-701-00-310 - Déplacement et formation.

ADOPTÉE

135-26-05-05

CONTRÔLE DE LA BERCE DE CAUCASE SUR DIVERSES PROPRIÉTÉS MUNICIPALES - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'offre de services reçue de la firme Quadra Environnement inc. dans le cadre du projet de contrôle de la berce du Caucase sur diverses propriétés municipales;

ATTENDU QUE les travaux seront réalisés notamment sur une partie des rives du ruisseau Brandy, de la piste cyclable, du terrain de golf et dans le secteur de la rue Cousineau;



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt octroie à la firme Quadra Environnement inc. le contrat de contrôle de la Berce de Caucase au montant de 2 897,00 \$, plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de services de cette firme datée du 24 novembre 2025;

ADOPTÉE

136-26-05-05

DEMANDE D'APPUI DES CITOYENS - RETRAIT DU GUICHET AUTOMATIQUE DE LA BANQUE NATIONALE

ATTENDU QUE plusieurs citoyens ont partagé à la Ville leurs appréhensions et difficultés personnelles engendrées par le retrait, par la Banque Nationale, du guichet automatique situé au 1030 rue St-Joseph;

ATTENDU QUE ces mêmes citoyens ont demandé l'appui de la Ville pour faire valoir leur désaccord auprès de la Banque Nationale;

ATTENDU QUE pour une partie de la population, notamment les aînés, l'accès à un guichet automatique s'avère un besoin presque essentiel au quotidien et ceux-ci devront maintenant parcourir des dizaines de kilomètres pour ce faire;

ATTENDU QUE la Ville est en désaccord avec la procédure de retrait du guichet automatique effectuée par la Banque Nationale, notamment en ce qui a trait au délai très court entre l'annonce du retrait et le retrait lui-même;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALEX GAGNÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal recommande à la Banque Nationale de maintenir le service de guichet automatique au 1030 rue St-Joseph, ou subsidiairement, de prolonger la période d'accès audit guichet afin de permettre une transition moins abrupte pour les citoyens concernés.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée

137-26-05-05

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19H58.

ADOPTÉE


Pierre Tétrault, Maire
Me Karine Boucher, Assistante Greffière